



**Office de  
Développement du  
Sud - ODS**



**Initiative régionale d'appui  
au développement  
économique durable – IRADA**



**Groupement  
Interprofessionnel des  
produits de la Pêche**



**Appui à l'amélioration de la  
qualité  
Et la valorisation des produits de  
la pêche**



**Programme financé par  
l'Union européenne**

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDROLYQUES ET DE LA PECHE**

**GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS DE LA PECHE**

**Projet « Appui à l'amélioration de la qualité**

**Et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine »**

**Avis de consultation**

**TERMES DE RÉFÉRENCE N° 6**

**« Désignation d'un Expert pour l'élaboration d'une étude de benchmark sur les plateformes collaboratives dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture »**

**Bénéficiaires :**

**Les intervenants dans la filière pêche au gouvernorat de Médenine : Les acteurs publics et institutions d'appui-Les acteurs privés représentés par les organisations des producteurs (pêcheurs, SMSA et GDAPs) et les entreprises de conditionnement-Les acteurs de la société civile (UTAP et UTICA).**



Office de  
Développement du  
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui  
au développement  
économique durable – IRADA



Groupement  
Interprofessionnel des  
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la  
qualité  
Et la valorisation des produits de  
la pêche



Programme financé par  
l'Union européenne

Dans le cadre du projet « **appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine** » financé par l'Union européenne, le groupement interprofessionnel des produits de la pêche se propose de lancer une consultation pour la désignation d'un expert en vue d'élaborer une étude de benchmark sur les plateformes collaboratives dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Les candidats intéressés peuvent retirer le TRDs auprès du siège du GIPP sis au 37 rue de Niger 1002 belvédère Tunis ou de la représentation régionale du GIPP sise au port de pêche de Zarzis local du Projet (Division pêche Zarzis , port de pêche zarzis 4170) **et ce à partir de la date du 12/09/2022.**

Les offres doivent présentées selon l'article 5 des termes de références.

Les candidats sont invités à déposer leur dossiers de candidature complets sous pli fermé portant la mention : **Confidentiel : Projet AQUAVALP « Mission d'élaboration d'une étude de benchmark sur les plateformes collaboratives dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture »** , au plus tard le **04 octobre 2022**, au local du projet (Division pêche Zarzis , port de pêche Zarzis 4170, **le cachet du bureau d'ordre fait foi.**